

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme : DFASM
 Mention Licence
 Mention Licence pro
 Mention Master
 Mention Spécifique
 Parcours type : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1ère année

			Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance			
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues							Epreuve terminale/Examen			
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%	
		module 1 - apprentissage de l'exercice médical																	
		module 1 - apprentissage de l'exercice médical																	
	UE	Module A	10			2	90									100			
		Cancérologie																	
		Hépatogastro-entérologie																	
		Gynécologie-obstétrique																	
		Urologie																	
	UE	Module B	10			2	90									100			
		Neurologie - neurochirurgie																	
		O.R.L.																	
		Orthopédie																	
		M.P.R.																	
		Ophthalmologie																	
	UE	Module C	10			2	90									100			
		Cardiologie																	
		Pneumologie																	
		Anesthésie																	
		Soins palliatifs																	
	UE	Anglais	25			2	75									100			
	UE	Lecture Critique d'articles	20				80									100			
	UE	Stages hospitaliers (4 x 3 mois)																	
		Stages hospitaliers / Stage médecine ambulatoire (4 x 3 mois)																	
	UE	Séminaire (2)																	
	UE	Conférences																	
	UE	ECOS																	

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...):

Commentaires : -La présence est obligatoire aux vacations de stage prévues par les textes.

La moyenne annuelle sur 20 est le prérequis pour passer dans l'année supérieure afin que les notes soient disponibles pour les jurys de juin et de septembre. Mise en place de l'UE conférences afin d'aider les étudiants à la préparation de l'EDN (Epreuves dématérialisées nationales); cette UE ne confère pas d'ECTS et ne fera pas l'objet d'une évaluation car il s'agit d'une préparation à l'EDN dans le cadre de la réforme R2C. Le module 1 ne fait pas l'objet d'une évaluation, certains items ayant été intégrés aux modules ABC et d'autres pour la préparation des EDN.

ECOS: Evaluation chaque année du second cycle et la note obtenue au cours de l'année comptera en DFASM3. Pas d'ECOS de rattrapage en DFASM1. Une session 2 unique sera organisée en DFASM3 conformément à la réforme R2C.

2. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)			La note aux ECOS ne conditionne pas le passage en DFASM2
Existence d'une note seuil		10 sur 20	Existence d'une note plancher à toutes les UE (10 sur 20)
Règles de compensation (Master)			Pas de compensation entre les semestres ni entre les UE

3. STAGES :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
octobre à juin			DFASM1 et 2: validation sur 3 trimestres septembre-juin (note sur 20 avec moyenne requise). En cas de note < 10/20 pour un stage donné, les raisons de cette note devront être explicitées à l'étudiant lors d'un bref entretien avec le responsable du stage et des responsables des stages à la Faculté. En cas de note annualisée inférieure à 10/20, le jury peut proposer une validation de stage sous certaines conditions (période de stage complémentaire) et dans ce cas propose l'attribution d'une note de stage. Un stage hors CHU est évalué selon les mêmes modalités. En cas de non validation de cette séquence de rattrapage, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer dans l'année supérieure. Les étudiants doivent avoir validé 3 exposés au cours des 3 années de stages d'externe hospitalier.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

	OUI/NON	SI OUI, lesquel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	OUI	Passerelle santé vers une autre filière médicale
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	OUI	Entretien individuel avec l'équipe pédagogique
Module de préparation à l'insertion professionnelle		
FC/FA : Aménagements d'études prévus (DUT uniquement)		